



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

### AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité,

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

*Lors de la Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le 18 décembre 2023, à 19 h 00, au 2391, rue Principale, Sainte-Élisabeth, centre Primevère, il a été adopté le calendrier des séances du Conseil municipal en 2024.*

---

Le calendrier des séances ordinaires du Conseil doit être adopté par résolution avant la fin de l'année précédente. Il a été voté comme suit :

- lundi 15 janvier
- lundi 19 février
- lundi 18 mars
- lundi 15 avril
- mardi 21 mai
- lundi 17 juin
- lundi 15 juillet
- lundi 19 août
- lundi 16 septembre
- lundi 21 octobre
- lundi 18 novembre
- lundi 16 décembre

Les séances se déroulent au 2391 rue principale (Centre Primevère) à 19 h.

DONNÉ à Sainte-Élisabeth, ce 20 décembre 2023.

---

David Paradis-Lapointe,  
directeur général et greffier-trésorier

---

#### Certificat de publication

Je, soussigné, David Paradis-Lapointe, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Élisabeth, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 20 décembre 2023 entre 7h et 19 h, en affichant une copie sur le site Internet de la municipalité ainsi que l'hôtel de ville conformément au règlement 502-2019.

---

David Paradis-Lapointe,  
directeur général et greffier-trésorier

2195 rue Principale, Sainte-Élisabeth, Qc, J0K 2J0

450 759-2875